l'épouse, mère de la jeune fille incriminée, protesta énergiquement contre les bruits qui ont été répandus.

Pour des raisons de famille, qui sont leurs, le mari et la femme se sont séparés, bien après le départ de leur fille aînée.

Imprudence. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures du matin, MM. Léon Chevreau, 25 ans, rue de Wazemmes, 150, et Léon Légebaut, 21 ans, rue du Faisan 4, ont été trouvés à moitié asphyxiés dans la gare. Ces imprudents, qui sont tous deux hommes d'équipe à la Compagnie du Nord, s'étaient enfermés dans le wagon, pour se reposer, après y avoir placé plusieurs chauffrettes prises dans les compartiments voisins. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Coppens, ils ont été reconduits à leur domicile.

Accidents. — Samedi soir, vers six heures, le car à vapeur a tamponné la voiture de M. Vasse-Masurel, marchand de pétrole, rue d'Isly, 57, alors qu'il était occupé des marchandises rue du Faubourg-de-Roubaix. Les dégâts sont insignifiants.

— Hier après-midi, vers deux heures et demie, Mme Victorine Baudin, 15 ans, ouvrière, rue Malpart, 27, est tombée rue Esquermoise. Dans sa chute, elle s'est fait une légère blessure à la tempe droite. Conduite à la pharmacie Ozil, elle y a reçu les soins que nécessitait son état.

Un égaré. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure et demie du matin, des agents ont trouvé, rue du Fontenoy, M. Henri Blas, 72 ans, demeurant rue du Grès-Gérard, 23. Ils se sont empressés de le reconduire chez lui, où ils ont appris qu'il était sorti depuis cinq heures du soir et que, ne jouissant pas de la plénitude de ses facultés mentales, il faisait souvent de ces promenades indéterminées.

Pas de place. — *Dimanche matin, vers* trois heures, des agents du cinquième arrondissement ont conduit à l'hôpital de la Charité, Mme Marie Debeuvier, femme Beart, rue d'Arcole, 18, qui s'étant présentée à la Maternité de la rue du Port, pour y faire ses couches, y avait été refusée, faute de place.

FEUILLETS RÉPUBLICAINS

Du 8 au 15 février.

Arrêté supprimant l'encyclopédie. — Intervention de Voltaire.—Supplice de Jeanne Grey. — Les Femmes d'Henri VIII. — Louis Ier et Louis XVI. — Charles Ier est décapité. — Les revers de restauration.

En présence de la liberté à peu près complète de la presse et de la librairie, dont jouissent aujourd'hui les écrivains, on se fait difficilement idée des luttes qu'eurent à soutenir nos pères vers la fin du siècle dernier, quand l'*Encyclopédie* mettait en évéil tout le XVIIIe siècle et préparait, dans les esprits, cette grande révolution qui devait se produire dans les institutions, quelque trente ans plus tard.

L'*Encyclopédie*, dirigée par Diderot et d'Alembert, inspirée par Voltaire du fond de son château des « délices » en Suisse, soutenue par quelques collaborateurs, Marmontel, Buffon, Raynal, La Harpe, Marmontel, Grün, Turgot, Condillac, Helvétius.

Voyant l'esprit de liberté prêché se répandre dans la noblesse et dans la bourgeoisie par cette publication dont les lettrés s'enorgueillent, les jésuites se sentent menacés. Ils prêchent en chaire contre les philosophes, qui, embusqués derrière les volumes de la publication nouvelle, comme derrière les meurtrières d'une forteresse, traient sur le fanatisme et sur les préjugés.

Louis XV, trop occupé de ses plaisirs, laissait faire et dire ; mais le dauphin, le père de Louis XVI, sur l'esprit duquel les jésuites étaient tout puissants, intervint, dénonça les hérésies à la reine, se démena tant et si bien que par arrêt du 6 février, exécuté dès le lendemain, le Parlement condamnait au pilori et supprimait les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*.

Le solitaire de Ferney écrivit : « Il me semble que je vois l'inquisition condamner Galilée. »

Voltaire devint implacable pour ses juges : ayant appris que le conseiller qui avait présidé la cour était Aroubam de Chaumeix, il écrivit à d'Alembert une lettre qui fit le tour des salons de Paris et dans laquelle on lisait :

« Enfin, le pédisson qui est aujourd'hui l'oracle du Parlement de Paris fee tribunal respectable qui ne s'embarrasse guère que le peuple ait du pain, pourvu qu'il ait des sacrements, est un décrotteur d'Orléans, appelé Chaumeix, qui est venu à Paris, il y a six mois, avec des sabots et qui, pour gagner son pain et boire soit cet barbouille du papier contre vous et contre l'*Encyclopédie*. »

Quelque temps après, malgré les juges, malgré le Parlement, la publication reprit son cours. Son succès fut si plus grand qu'aît jamais vu la librairie et son influence plus considérable encore ; c'est l'esprit des encyclopédistes qui domine dans les grandes réformes de la Révolution française.

***

Voltaire malmenait quelque peu les juges d'alors et notre liberté actuelle ne permettrait pas évidemment d'imprimer aujourd'hui ces opinions vraies mais trop hardies. Il est vrai de dire que Voltaire ne parlait que des mauvais juges comme il s'en trouve toujours sous un régime despotique pour condamner les livres ou les hommes qui déplaisent aux puissants. Il s'en rencontre bien pour condamner cette malheureuse Jeanne Gray dont à prreil jour, en 1558, dans la tour de Londres, le bourreau tranchait d'un coup de hache, la tête, jeune princesse de dix-sept ans, exécutée sur l'ordre de sa cousine Marie, reine d'Angleterre.

Quel était son crime ?

Son nom se trouvait dans le testament du roi Edouard VI qui venait de mourir.

Pour ne pas s'embrouiller dans le récit des nombreux assassinats commis par cette famille, il faut remonter plus haut.

Henri VIII avait eu six femmes. Il fit casser sa première union avec Catherine d'Aragon après dix-sept ans, pour épouser Anne de Boulleyn sa maîtresse, dont il se débarrassa en l'envoyant à l'échafaud, pour épouser de nouveau une dame d'honneur de la reine Anne, lady Seymour qui mourut, après avoir donné naissance à un fils, qui devait régner sous le nom d'Edouard VI, instituer Jeanne Gray son héritière et causer ainsi volontairement sa mort. — Nous allons y revenir.

Veuf, Henri VIII épousa une princesse, Anne de Clèves, mais au bout de six mois, il divorça pour épouser Catherine Howorl, qu'il fit monter à l'échafaud parce qu'elle avait eu un amant avant son mariage ; enfin il épousa Catherine Parr, sa sixième femme, qu'il aurait sans nul doute envoyée au bourreau, si la mort ne l'en eut empêché.

Edouard VI, fils de lady Seymour, monta sur le trône et ne régna que six ans ; ses *sœurs, Marie et Elisabeth, filles d'Henri VIII* et de Catherine d'Aragon, ayant été éloignées du trône, il reconnut dans son testament, pour héritière, sa cousine Jeanne Gray, petite-fille du roi de France Louis XII.

Jeanne Gray était une princesse belle, instruite, parlant le grec et le latin, se sociant fort peu de régner ; on dut lui faire presque violence pour qu'elle se laissât proclamer reine à Londres. — Pendant que le conseil d'Etat analysait cette proclamation, la princesse Marie leva une armée. Dans cette situation, la pauvre Jeanne Gray s'empressa de se démettre volontairement de la couronne qu'elle avait portée dix jours seulement.

La nouvelle reine Marie fit arrêter sa peu *dangereuse rivale, la fit condamner à mort et* exécuter ainsi que son mari. Les deux époux n'avaient pas encore achevé leurs dix-sept ans.

Jeanne Gray mourut avec un grand courage ; elle idolâtrait son jeune époux, mais avant de mourir, elle a pu conserver toute sa fermeté, elle ne voulut pas lui faire ses adieux.

Dans la crainte de troubles l'exécution eut lieu dans la Tour des Anglaises ; Jeanne monta sur l'échafaud avec une rare énergie.

Les actes de barbarie emportent avec eux leur moralité et pruvent que lorsque les peuples ont exécuté les rois coupables, il y avait déjà longtemps que les princes avaient tranché la tête à des rois et à des reines innocents.

Du reste, il ne faut jamais rien faire devant les enfants, dit-on, et Bacon a appelé le peuple « un grand enfant raisonnable. »

***

Quelques quatre-vingts ans plus tard, le peuple traite le roi de façon analogue, Charles Ier, dont le portrait est conservé au Louvre. Quand vous visitez les galeries de l'école flamande, vous regnard est accroché au passage et votre attention est retenue par une toile de Van Dyck représentant Charles Ier ; c'est le superbe tableau que la Dubarry avait acheté 24,000 livres dans la vente du marquis de Lassay et fait placer dans la chambre à coucher de son royal amant.

Le 6 octobre 1648, Jorque Louis XVI et sa famille furent ramenés à Paris par les femmes, et qu'ils durent habiter les Tuileries, le comte d'Artois fit transporter le tableau dans les nouveaux appartements du roi, disant, en parlant de son frère :

— Qu'il prenne garde de ne pas prendre le même chemin.

Louis XVI devait finir sur l'échafaud comme Charles Ier.

Il y a, entre l'existence de ces deux princes, de grandes analogies. Charles Ier était de mœurs chastes, n'ayant pas de maîtresse et se bornant aux devoirs conjugaux ; Louis XVI ne trompa jamais sa femme, malgré les intrigues de courtisans pour lui donner une maîtresse en titre et pour le jeter dans les bras des courtisanes.

Henriette de France, reine d'Angleterre, en excitant Charles Ier à la résistance contre le Parlement, le poussa vers l'échafaud ; Marie-Antoinette exerça l'influence la plus déplorable sur la politique de Louis XVI et précipita sa ruine.

Charles Ier commis les fautes les plus lourdes pour soutenir les évêques et la religion catholique ; ses forces surtout les accrut contre les prêtres qui empêchèrent Louis XVI d'accepter, sans arrière-pensée, les idées nouvelles, et le *veto*, opposé aux décrets contre les prêtres, aviva plus que toute autre cause les irritations et les haines autour du trône chancelant des Capets.

Charles Ier et Louis XVI Londres avec sa fille le 10 janvier 1642, et se réfugia à York, d'où il adressa un appel à la noblesse pour marcher contre sa capitale ; Louis XVI, accompagné de toute sa famille, s'enfuit à Varennes, d'où *il voulait gagner Metz pour se mettre à* la tête des armées de Bouillé et marcher contre Paris.

Charles Ier fut condamné pour crime de haute trahison, comme ennemi du bien public, et fut exécuté par la main du bourreau ; Louis XVI, comme coupable d'avoir conspiré contre la liberté de la nation et la sûreté de l'Etat, fut condamné et guillotiné.

Les restes de Charles Ier, d'abord déposés dans la chapelle de Windsor, disparurent peu après et n'ont jamais pu être retrouvés ; le cadavre de Louis XVI fut enfoui dans la chaux vive qui dévora jusqu'aux os le corps du supplicié ; aussi dut-on se procurer un faux cadavre, quand on voulut transporter les cendres de Louis XVI dans le mausolée de la famille royale.

Qui donc niait que l'histoire fut un éternel recommencement ? Après ces exemples, il est des rois qui ne tirent pas des restaurations soit ; le peuple se renouvelle et la clémence s'exerce, mais ne se lasse pas ; il est des jours de grandes représentations où Jacques Bonhomme est salué par des rois, et le salut des rois ne s'arrête pas à la courbette ; la tête s'incline mais ne se relève plus.

JEAN-BERNARD.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Suppression d'enfant. — Depuis quelque temps on remarquait à Loon l'état de grossesse de la jeune Elise Lipa, âgée de 18 ans, domestique à la ferme Leroy. Elisa laissait donc, se croire d'envoyer pourrouver ceux qui se moutraient soupçonneux. Mais le bruit s'en est répandu, et le scandale s'est produit, hier, à la suite d'une plainte d'un de ses voisins.

Les voisins avaient raison, en janvier dernier, Elisa tombait malade et cette maladie avait justifié ce qu'on avait supposé quelque temps auparavant.

Les résultats en furent foudroyants, les gendarmes découvrirent dans la fosse d'aisance un cadavre d'enfant nouveau-né ; le sieur Lemaire, qui commença l'examen du docteur Durian, fut trouvé bien complet et viable, mais n'ayant pas vécu de la vie extra-utérine.

La mort de l'enfant soit dûe attribuée au manque de soins. La jeune fille interrogée déclara — ce qui n'est guère admissible — qu'elle ignorait son état, déclaration qu'elle répète à l'audience.

Le débat amène la déposition de Mme Lemaire, gérante du ministère public, et M. Durian, directeur de l'instance. Le témoin qui obtient un succès d'hilarité, c'est la dame Leroy, patronne d'Elisa, outre son patois gravelinois, Mme Leroy émaille sa déposition littéralement.

Enfin après un délibéré de plus d'une demi-heure, le tribunal condamne Elisa Lipa pour homicide par imprudence à 6 mois de prison.

FAITS DIVERS

Le vin de Peptone de Chapoteaut continuel la santé du beau-fils d'Epître, la propriété ; et beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande ; on nourrit avec lui les anémiques, les convalescents, les rachitiques, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter par suite de maladies graves. 9600

L'acide phénique qui tue les microbes, arrête les fermentations, cicatrise les plaies et blessures, possède aussi la propriété, à doses minimes, de guérir les maladies de poitrine, les bronchites, les maladies de poitrine. M. VIAL pur un dosage bien étudié, a fait de son SIROP PHÉNIQUE le pectoral le plus rationnel. 2002

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Roubaix (rue Richard-Lenoir). — Nous annoncons à nos lecteurs que ce soir aura lieu la représentation au bénéfice de Mlle Desroziers, jeune lauréat du Conservatoire.

Nous avons en son temps, fait l'éloge de cette artiste qui, depuis son arrivée à Roubaix a su gagner toutes les sympathies.

Nous ne doutons pas un instant qu'un public nombreux n'aille ce soir applaudir, où Mlle Desroziers mérite certainement de faire une bonne recette. Ou! d'ailleurs ce que nous lui souhaitons de tout cœur.

P.....

Programme des Spectacles et Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX. — Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 7 heures. — Lundi 15 février 1892, représentation extraordinaire donnée au bénéfice de Mlle Desroziers, jeune lauréat du Conservatoire. Spectacle offert aux dames. — Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une seule place.

Deuxième représentation de l'immense succès :

POUR LA PATRIE

Grand drame patriotique en 5 actes et 6 tableaux, de M. Pierre Ivoi.

Jet tableau. La veuve Flamenn. — 2e, Le 30 Mars 1811. — 3e, Les corps francs de la Moselle. — 4e, Le drapeau des hommes rouges. — 5e, Le Conseil de guerre. — 6e, Pro Patria.

Dernière représentation de l'immense succès :

L'AMOUR MOUILLÉ

Opéra-Comique en 3 actes, de MM. Chivot et Duru.

Musique de M. Varney.

1er acte, Capidon à l'eau. — 2e acte, Le Colibri en cage. — 3e acte, Diplomatie de femme.

Ordre du spectacle : 1 Pour la Patrie ; 2° L'Amour mouillé.

LILLE

Musées. — De 10 heures à 4 heures : Hôtel-de-Ville, Faculté des Sciences, Halle aux Sucres et rue du Lombard.

Cosmorama photoplastique mouvant. — 2, rue Jean Roisin. — La Suisse (Grisons et Engadine). Clôture le 5 mars.

Panorama, rue Jean-Bart. — Le Siège de Paris.

Palais-Rameau. — Troisième exposition des peintres lilois.

Grand-Théâtre. — A 6 heures : Le chien de Jean Morel, drame en 5 actes ; Miss Helyett.

Variétés. — A 8 heures, 6me représentation de : *Tout-de-l'heure au régulateur*, revue de MM. Lagrillière-Beaulerc et Paul Assiognon.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Madame

Sophie LEMERRE

Epouse de M. Louis MULLIEZ

décédée à Hem, le 14 février 1891, à l'âge de 31 ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister au CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le samedi 16 courant à 9 heures 1/2, en l'église d'Hem, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, chemin des Trois-Sauchiés, à 8 heures.

Un OBIT sera chanté le lundi 23 mars, à 8 heures, en la même église.

OBIT SOLENNEL

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL du mois qui a eu lieu, le dimanche 31 février dernier, le mardi 17 février 1891, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Madame

Catherine-Henriette WAQUINEZ

épouse de M. Lucien DESCHAMPS

décédée à Roubaix, le 6 janvier 1891, à l'âge de soixante-troisième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part de :

M. Lucien Deschamps, M. Henri Deschamps, M. et Mme Louis Deschamps-Benoist et leurs enfants ; Mme veuve Gustave Deschamps-Couvreur et ses enfants ; M. et Mme A. Deschamps-Lambin et leur fille ; M. et Mme Gustave-Deschamps et leur fils ; Mme veuve Vergès-Deschamps et ses enfants.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 15 février

Céline Ledoux, rue de la Paix, — Marie Kunitz, rue du Havre, 10. — Ferdinand Maes, rue Solférino. — Raymonde Duret, rue du Tilleul, 98. — Adolphe Vandecasteele, rue Neuve-Rue. — Marie Brisson, rue Basse-Masure. — Hélène Decottignies, rue Charlemagne, 55. — Germaine Jacobs, rue de Mouvaux. — Emile Van Steenbrugge, rue Dayer, 37. — Germaine Delporte, rue de l'Epeule, 209. — Clément Martin, rue Vauban, 11. — Alice Vermeersch, boulevard de Metz.

Décès du 15

Julia Boussel, 4 ans, rue de Toulouse. — Hortense Antoniens, 4 ans, rue Marango. — Louis Plouin, 15 ans, rue Longues-Haies. — Henri Keerolle, 3 ans, rue de la Fontaine-de-l'Hommelet. — Philomène Caby, 35 ans, rue Lacroix.

Publications de mariages

Ernest Frédéric Debrabande et Rosalie De Ley, journalier, rue de la Fontaine-de-l'Hommelet, 25 ans, plicar, rue Pierre-de-Roubaix, cour Flipo 23 et Eugénie Merlin, 19 ans, bonnetière, rue de l'Hommelet 16. — Julien Crouzet, 23 ans, journalier, rue du Tilleul 293 et Marie Vandorpe, 21 ans, journalière, même rue. — Gustave Lemaire, 21 ans, manœuvre, rue de la Fontaine-de-l'Hommelet. — Lecomte, 21 ans, piquireur, rue Ma Campagne. — Alphonse Martinel, 27 ans, ébéniste de meubles à Roubaix et Marie Mignon, 22 ans, sans profession, Bruxelles. — Eustache Vallet, 20 ans, courtier en vins à Roubaix et Blanche Dupeix, 28 ans, sans profession, rue des Arts, 65.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!

Pour l'ASTHME, rien de SUFFOCATIONS

la Poudre, la Pipe, les Cigarettes, le Sirop, les Cachets ne soulagent momentanément vos *souffrances épouvantables*, mais guérissent *définitivement*.

ASTHMATIQUES!

LE SEUL CURATIF de l'ASTHME, le SEUL REMÈDE INOFFENSIF qui GUÉRIT, c'est le

LIQUEUR de l'ÉTOILE

du Docteur LANGLAIS, pectoralisant et préparée par Marie LANGLAIS, Pharmacien, 184, r. Ste-Catherine, BORDEAUX

Vos souvenirs reconnaissants, vos lettres, vos témoignages sur la médication et de nombreuses attestations de médecins, vous en apprendront plus en lisant le livre qui vous est envoyé franco.

La Fiole : 5 fr. Franco contre mandat, 6 fr.

ENGELURES

GUÉRISON immédiate et assurée PAR LA

Pommade BRUNEAU

PRIX : 75 centimes le Pot

Envoi franco par poste contre 0,90 en sus

Seul dépôt à Lille : Pharmacie Tilleul, 71, r. Nationale.

GUÉRISON RADICALE des Maladies Secrètes de la PEAU

dartres, eczémas, ulcères variqueux

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE

Médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

tous les jours de 9 à 6 h. et 2e correspondance

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 14 Février. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 19 marques. — Tendance

	14	15		14	15
Courant...	60 50	60 50	Mars-Avr.	—	—
Mars	—	—	4 de mars	—	—

Marque Corbeil : 61. — Circulation : 0,000.

Rien. — Tendance

	14	15		14	15
Courant...	24 50	24 25	Mars-Avr.	27	27 75
Mars.....	24 25	24 50	4 de mars	27 25	27 50

Seigle. — Tendance

	14	15		14	15
Courant...	17 25	17 25	Mars-Avr.	17 75	17 75
Mars.....	17 50	17 50	4 de mars	—	—

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 14 février	HUILES Ancienne Cotl.	HUILES Nouvelle Cotl.	GR. Ancien Cotl.	TOURT. Nouv. Cotl.
Colza	—	61 —	—	16 — 17 —
Le Hilloch &	—	—	—	16 — 17 —
Lin ordinaire	65 —	61 —	26 —	25 50
Lin raffiné	—	—	24 —	23 —
Cameline	—	—	—	16 — 17 —
Chanvre	—	—	—	25 — 26 —
Huile de poisson	—	—	—	— —

PARIS, 14 Février. — *(Dépêche spéciale).*

	Huile de colza 14	13		Huile de lin 14	13
Courant..	65 50	65 25	Courant..	54 50	54 25
Mars.....	66 25	66 —	Février...	54 50	54 75
Mars-Avr.	66 50	66 25	Mars-Avr.	55 —	55 —
4 de mars	67 —	66 75	4 de mars	55 —	55 25

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Cours précédt
Sucre N° 20 (96 degrés)	— —	31 — —
» semoule.....	— —	— —
» blanc type n° 3	— —	— —
» pain de 1 kil.	37 50	— —
Betteraves disponibles	37 50	— —
Mélasse	— —	— —
Sucre disponible	— —	— —

PARIS, 14 Fév. *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — Tendance

			Clôture
Courant...	36 87	36 87	—
Février...	37 12	37 12	—
Mars.....	37 50	37 37	—
4 de mai	38 —	37 87	—
Raffiné	107 —	107 —	—

Stocks : 6,000

ALCOOLS

PARIS, 14 Fév. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

			Clôture
Courant.....	38 —	38 —	—
Mars.....	38 50	38 50	—
Mars-avril	39 —	39 —	—
4 de mai	40 25	40 25	—

CAFES

Havre. — (Ct terme. — Ventes : 000 sacs.					
Janvier	92 —		Juillet	—	99 25
Février	91 100	50	Août	—	98 25
Mars	101 —		Septembre	—	94 25
Avril	101 50		Octobre	—	92 50
Mai	100 50		Novembre	—	92 75
Juin	99 75		Décembre	—	87 25

Anvers. — Santos. — Oct. ... — nov. ... — déc. ... — janv. ... 100 25 — fév. 101 — mars ... — avril ... — mai ... — juin ... — juillet ... — août ... — sept. ...

Ventes : 0,000 sacs.

COTONS

HAVRE, — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11h.			11h
Janvier..92	— / —	91 / 1/2	Juillet	— / —	93 —
Février..91	— / —	90 1/2	Août	— / —	92 —
Mars	— / —	90 1/2	Septembre..	— / —	91 —
Avril	— / —	90 —	Octobre ...	— / —	91 1/4
Mai	— / —	89 1/2	Novembre..	— / —	91 1/4
Juin	— / —	89 1/2	Décembre.	— / —	91 —

LAINES

Anvers, 14 Février.

En disponible il a été traité 310 balles de la Plata en suint et 000 balles Australie.

Peignées Françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 000 /.; février 000 /.; mars, 000 /.; avril,000 /.

Ventes, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Février, 5,27 1/2; mars, 5,27 1/2; avril, 5,30 0/0; mai, 5,31 0/0; juin, 5,32 1/2; juillet, 5,35 0/0; août, 5,35 0/0; septembre, 5,35 0/0; octobre, 5,35 0/0; novembre, 5,35 0/0; décembre 5,35 0/0; janvier, 0,00 0/0.

Ventes : 70,000 kil.

Contrat M

Février, 5,40 0/0 ; mars, 5,40 0/0; avril, 5,40 0/0; mai,5,40 0/0.

Marché soutenu.

BOURSE DE BRUXELLES

du 14 février

Emp. 3 1/2 p. 1.	101 60	Brunst.Lib.1892.	97 —
— 4 1/2 p. 1.	107 —	— 4 1/2 p. 1.	107 —
— 4 1/2 1.	106 50	Congo 5 p. —	—
— 3 1/2	99 20	— 1877 4.	100 —
— 2 1/2	—	— 1887 4.	—
Annuités 4 1/2.	—	Tourn. 1874.	—
— 4.	—	— 1886.	100 —
— 3.	96 75	Gand.	105 —
Cr. com. 4 1/2.	112 —	— 1886.	105 —
— 4.	111 —	— 1890.	—
— 3.	96 90	Liége	105 —
— 3 e 1861.	96 —	— 1890.	—
— 3 p. 1866.	105 —	— 1886.	—
Anvers 1887 4 p.	96 —	— 1892.	—
Non libérés	—	Ath 1887.	104 50

REVUE HEBDOMADAIRE

La semaine n'a été qu'une succession de nouvelles sans intérêt et qui toutes ont procédé la même physionomie.

Grande crise dans les transactions, fermeté dans les cours.

Les changements d'un samedi à l'autre n'ont aucune importance, mais il n'en est pas moins sur tout l'ensemble de la cote, dans le sens d'une amélioration de prix.

Le 3 0/0 passe de 95.50 à 95.65. Le 3 0/0 nouveau de 93.05 à 93.97.

L'amortissable, de 95.90 à 95.96. Le 4 1/2 fléchit de 2 c. à 105.10.

La Banque de France a baissé de 30 francs à 3525 fr.

Les autres établissements de crédit sont très fermes.

Le Crédit foncier vers avance de 1280 à 1285 fr.; le groupe des obligations foncières et communales prend sa part du mouvement de hausse qui est général sur les obligations.

La Banque de Paris va très fin de 8 à 837.50. Cet établissement a offert cette semaine à ses actionnaires un lot de titres de l'emprunt russe à lots qui constitue inférieur des chemins de fer au prix de 23.50. Les demandes qui reçoivent le double du montant disponible actuellement ; cet emprunt se traite à 24 fr.

Le Crédit lyonnais s'avance à 812.50.

La Société générale a pour sa part un mouvement de hausse à 535 fr. au lieu de 526 fr.

Le Crédit mobilier monte à 2 fr. 50 à 457.50.

La reprise est importante sur la Banque Russe et Française qui va aussi de 565 fr. à 580.50.

L'Italien est en hausse de 20 c. à 95.42. Les achats des vendeurs contribuent à ce mouvement qui du reste n'est pas spécialement à l'Italien. Toutes les rentes étrangères ont monté.

Parmi les Chemins étrangers les Nord-Espagnols maintiennent leur avance de 5 francs à 360 dans le sont l'objet à l'occasion du Grand Central Espagnol.

Au Compteur les obligations des Chemins de fer Economiques poursuivent leur marche en avant et gagnent 10 fr.

Le paiement du coupon de février des obligations du Crédit foncier et agricole de Santa-Fe a provoqué la reprise de ces titres qui se maintiennent des obligations provinciales argentines en ce sens qu'elles ont comme cette partie le capital du Crédit foncier, mais elles bénéficient de plus des lois et leur gage immobilière cela en cas d'insuffisance du paiement des coupons.

Les 6 0/0 sont à 220 fr. et les 5 0/0 à 170 fr.

Sur le marché en banque, les Alpines s'avancent à 227.50 après avoir demandé 225 fr. 100 ont surtout du compteur.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette avance : la diminution de charge, le compromis entre les obligations et l'ouverture de plusieurs guichets demandés.

Les actions des grandes mines de St-Antoine font 60 fr. elles sont l'objet de nombreuses demandes.

L'action Compagnie nouvelle des chemins de fer du Midi va de 1 à 2 francs à 1 0/0 à 1 0/0 à 1 0/0